

## La décolonisation de l'Afrique (1945-années 1970)

### Une éphémère convergence des destinées africaines

A peine la Seconde Guerre mondiale terminée, l'aspiration à l'indépendance des peuples colonisés s'exprime en Afrique, conduisant à des heurts parfois violents (Algérie, 1945) avec les puissances coloniales, souvent mal préparées à l'émancipation de leurs colonies. De fait, alors que l'Asie se libère du colonialisme dans la décennie qui suit la fin de la guerre, l'Afrique ne connaît presque aucune indépendance avant la fin des années 50. La décolonisation de l'Afrique s'étendra sur une vingtaine d'années en raison des attitudes très variables des métropoles, entre accompagnement et refus total du processus.

#### I. Les décolonisations « exemplaires ».

##### I.1. Les décolonisations de l'ONU.

- En 1945, pour ne pas répéter l'expérience des mandats de la SDN, l'ONU reçoit directement la tutelle des colonies italiennes d'Afrique : Somalie, Erythrée, Libye.

- La situation de ces territoires est très difficile : les populations ne sont pas alphabétisées (majorité de nomades en Libye), les structures sociales sont archaïques, l'économie est uniquement de subsistance. Aucun ne semble capable de s'administrer seul selon les « normes » européennes.

- Pourtant, l'ONU choisit une **décolonisation rapide** : en 1949, l'Assemblée générale vote l'indépendance immédiate de la Libye, en partie pour apaiser l'opinion arabe après la création d'Israël, indépendance proclamée en 1951 ; l'Erythrée fut rattachée à l'Éthiopie dans une structure fédérale en 1952, mais l'Éthiopie en fit une simple province sans autonomie dès 1962 ; seule la Somalie resta pendant dix ans sous la tutelle de l'Italie, avant de devenir indépendante en 1960 en même temps que le Somaliland britannique, les deux territoires fusionnant pour créer un seul État souverain.

##### I.2. L'Afrique occidentale britannique.

- Le Royaume-Uni a utilisé principalement l'**administration indirecte en Afrique**, et surtout en Afrique de l'ouest. Par conséquent, les élites locales sont en partie préparées à assumer le gouvernement de territoires où la présence européenne est faible.

- C'est ce qui explique que le transfert de souveraineté se soit opéré sans difficultés majeures, même si les chefs africains ont poussé les Britanniques à accélérer le processus : ce fut ainsi le cas de Kwame Nkrumah, au Ghana (ex-Gold Coast), premier pays d'Afrique noire à accéder à l'indépendance (1957) après être passé par les étapes du *partnership* (1951), puis du *self government* (1954). De même, au Nigeria (indépendant en 1960), en Gambie et en Sierra Leone (1961), les Britanniques transfèrent le pouvoir graduellement à des dirigeants modérés, ayant affiché leur anti-communisme et demandant à adhérer au *Commonwealth*.

##### I.3. L'Afrique noire française.

- Les réticences françaises devant la décolonisation se sont exprimées dès la **conférence de Brazzaville** de décembre 1944 (voir fiche *L'Afrique dans les deux guerres mondiales*). Les premières tentatives de soulèvement provoquent une répression brutale : Constantinois (1945), Madagascar (1946-1947), au moment où la France bascule dans la logique d'affrontement en Indochine.

- Le sanglant échec en Indochine (défaite de Dien Bien Phû en 1954), les troubles au Maghreb (cf. *infra*, II.2) influencent la politique française au milieu des années 50 : pour éviter une radicalisation des nationalistes, la « loi-cadre Defferre » (1956) permet une évolution des colonies vers l'autonomie politique.

- En 1958, les colonies africaines approuvent massivement la Constitution de la V<sup>ème</sup> République, qui crée la « Communauté française » ; seule la Guinée, sous l'influence de Sékou Touré, refuse d'y adhérer et devient indépendante du jour au lendemain. Deux ans plus tard, néanmoins, Madagascar et les colonies au sud du Sahara obtiennent leur indépendance et entrent à l'ONU.

#### II. Les décolonisations conflictuelles.

##### II.1. Pourquoi ces conflits ?

- La « **question blanche** ». La majorité des colonies où la décolonisation suscite des troubles connaissent une implantation européenne importante. L'indépendance risquerait de remettre en cause la propriété blanche sur les terres, en particulier en Afrique orientale et australe où les Noirs sont cantonnés sur des « réserves » foncières alors que les blancs ont obtenu de vastes domaines et les meilleures terres. Les Blancs perdraient aussi leur statut privilégié, noyés dans la masse des « indigènes » émancipés, alors qu'ils sont les seuls à disposer d'une citoyenneté et d'une représentativité complètes (en Algérie, par exemple). Ils redoutent aussi de perdre leur protection : les attaques des « Mau Mau » contre les fermiers blancs à partir de 1952 ont plus retardé que servi l'indépendance du Kenya (1963). Même remarque pour le terrorisme du FLN en Algérie.